

Rapport public Parcoursup session 2023

BEAUX-ARTS DE MARSEILLE - Diplôme National d'Art

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
BEAUX-ARTS DE MARSEILLE - Diplôme National d'Art	Jury par défaut	Tous les candidats	55	924	100	113	13

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation au diplôme national d'art repose sur des enseignements artistiques, techniques et littéraires qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- un esprit de curiosité et un intérêt pour la création contemporaine, notamment dans le champ des arts plastiques et visuels, du design, de l'architecture, du cinéma... ;
- un goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- un goût prononcé pour la création, la conception, l'expérimentation, la fabrication et la réalisation ;
- une pratique artistique quelle qu'elle soit et quel que soit son niveau ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome et collective ;
- une capacité d'expression en français et dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

Se référer aux attendus nationaux.

Le niveau de maîtrise de la langue française attendu à l'inscription est le B2.

Une première année permet de se déterminer entre deux options, à partir de l'année 2 : art et design.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les Beaux-Arts de Marseille proposent un Diplôme National d'Art (DNA) conférant le grade de licence, qui s'organise sur trois ans avec deux options : art et design.

L'année 1 est une année commune à tous les étudiants, à l'issue de laquelle s'effectue le choix de l'option art ou design. Les étudiants suivent des cours théoriques (histoire de l'art, de l'architecture, du design, esthétique, couleur, langue vivante) et sont conduits à expérimenter toute la variété des approches artistiques qui s'offre à eux au sein de l'école. Le volume, la peinture, la performance, le son, l'image fixe et animée, le design d'objet, d'espace, d'innovation sociale, sont abordés sous forme de modules de trois jours, alliant découverte d'une pratique et approches expérimentales de mise en œuvre d'un projet. Les cours de dessin donnent lieu à un enseignement hebdomadaire d'une journée. Un voyage d'étude, des visites d'exposition et des cycles de conférences complètent la formation.

En années 2 et 3, les étudiants s'inscrivent dans des « champs de pratiques et d'investigation », qui articulent théorie et pratique autour d'un socle élargi de connaissances et savoir-faire ancrés dans la création contemporaine. Une progressivité de semestre en semestre, un stage obligatoire et un suivi individualisé permettent le développement des compétences nécessaires à l'élaboration d'un parcours professionnel dans le champ de la création.

L'École dispense une classe préparatoire publique, <http://esadmm.fr/classe-preparatoire/presentation/presentation-classe-preparatoire/>, faisant partie du réseau APPEA (association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le dossier académique des candidat.e-s n'est pas pris en compte. Les candidat.es sont évalué.es suivant un entretien avec un jury (coef. 4) , une épreuve écrite (coef. 1) et une épreuve de pratique artistique (coef. 1). Les résultats de chaque jury d'examen ont été mis en commun et soumis à une harmonisation lors d'une réunion avec l'ensemble des président.es de jury. Les résultats ont été soumis à une pondération pour établir une liste finale de tous les candidat.es sans ex-aequo.

<http://esadmm.fr/site/wp-content/uploads/2023/01/Reglement-concours-dentree-2023.pdf>

1. **Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire :**

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Capacité d'expression à l'écrit, à l'oral (critère important)
- Savoir-faire artistique : qualité et inventivité des productions plastiques (critère important)

2. **Savoir être :**

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 40%

- Ouverture au monde : richesse des préoccupations et des questionnements (critère essentiel)
- Curiosité intellectuelle (critère essentiel)
- Autonomie (critère essentiel)
- Capacité à s'investir (critère essentiel)

3. **Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet :**

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 30%

- Motivation pour suivre des études artistiques (critère essentiel)
- Cohérence du projet (critère important)
- Adéquation du projet aux débouchés de la formation (critère important)
- Connaissance des débouchés de la formation (critère important)

4. **Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires :**

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

- Intérêt et curiosité pour la création contemporaine dans toute sa diversité (critère important)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Principaux enseignements de la session :

Les Beaux-Arts de Marseille proposent un Diplôme National d'Art (DNA) conférant le grade de licence, qui s'organise sur trois ans avec deux options : art et design.

L'année 1 est une année commune à tous les étudiants, à l'issue de laquelle s'effectue le choix de l'option art ou design. Les étudiants suivent des cours théoriques (histoire de l'art, de l'architecture, du design, esthétique, couleur, langue vivante) et sont conduits à expérimenter toute la variété des approches artistiques qui s'offre à eux au sein de l'école. Le volume, la peinture, la performance, le son, l'image fixe et animée, le design d'objet, d'espace, d'innovation sociale, sont abordés sous forme de modules de trois jours, alliant découverte d'une pratique et approches expérimentales de mise en œuvre d'un projet. Les cours de dessin donnent lieu à un enseignement hebdomadaire d'une journée. Un voyage d'étude, des visites d'exposition et des cycles de conférences complètent la formation.

En années 2 et 3, les étudiants s'inscrivent dans des « champs de pratiques et d'investigation », qui articulent théorie et pratique autour d'un socle élargi de connaissances et savoir-faire ancrés dans la création contemporaine. Une progressivité de semestre en semestre, un stage obligatoire et un suivi individualisé permettent le développement des compétences nécessaires à l'élaboration d'un parcours professionnel dans le champ de la création.

La formation au diplôme national d'art repose sur des enseignements artistiques, techniques et littéraires qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- un esprit de curiosité et un intérêt pour la création contemporaine, notamment dans le champ des arts plastiques et visuels, du design, de l'architecture, du cinéma... ;
- un goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- un goût prononcé pour la création, la conception, l'expérimentation, la fabrication et la réalisation ;
- une pratique artistique quelle qu'elle soit et quel que soit son niveau ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome et collective ;
- une capacité d'expression en français et dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Conseils aux candidats :

La procédure de sélection en année 1 est basée sur trois épreuves :

- une épreuve de pratique artistique,
- une épreuve écrite,
- un entretien d'une durée de 20 minutes avec un jury d'enseignant·e·s sur la base de la présentation d'un ensemble de travaux (dossier artistique) réalisés par le·la candidat·e.

Un QCM d'anglais est également demandé au·à la candidat·e, c'est une épreuve obligatoire mais non éliminatoire qui permet de connaître le niveau des candidat·es.

Lors de l'entretien, la discussion porte sur le dossier artistique du candidat·e et les résultats obtenus aux épreuves. La motivation et les aptitudes du·de la candidat·e à entrer dans une école supérieure d'art sont plus particulièrement évaluées. Le dossier artistique du·de la candidat·e doit être le plus complet possible (constitué à son gré de photographies, éditions, œuvres sur papier, dessins, peintures, écrits, documents sonores, vidéographiques...).

Les épreuves sont entièrement organisées à distance.

Pour intégrer les Beaux-Arts de Marseille, il est attendu des candidat·e·s un intérêt et une curiosité pour la création contemporaine dans toute sa diversité. La motivation, la cohérence du projet et son adéquation avec les débouchés des formations proposées à l'École sont essentielles.

Chaque étudiant·e des Beaux-Arts de Marseille a été sélectionné·e pour sa curiosité intellectuelle, son ouverture au monde, la richesse de ses préoccupations et de ses questionnements. L'attention est également portée sur les capacités d'expression à l'écrit et à l'oral ainsi qu'au savoir-faire artistique qui se caractérise notamment par la qualité et l'inventivité des productions plastiques.

L'école est site pilote national depuis 2005 pour l'accessibilité d'étudiant·e·s sourd·es et malentendant·es aux enseignements artistiques supérieurs. Le programme PiSOURD met en place des dispositifs spécifiques destinés à ces étudiant·e·s. Pour les candidat·es sourd·es et malentendant·es, un aménagement des épreuves est prévu.

Pour vous entraîner aux épreuves, vous pouvez consulter les annales du concours disponibles sur le site (<http://esadmm.fr/admission/concours-d-entree/deroulement-du-concours/>) et préparer un dossier artistique (travaux personnels type dessin, maquette, photo, volume, musique...). La fréquentation d'expositions, la lecture, et plus largement les pratiques culturelles et artistiques sont un atout pour réussir le concours.

Le dossier académique des candidat·e·s n'est pas pris en compte.

Pour l'ensemble des informations sur les admissions, consultez la page de notre site : <http://esadmm.fr/admission/concours-d-entree/presentation/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'expression à l'écrit à à l'oral		Entretien avec un jury, dossier artistique et épreuve écrite	Important
	Savoir-faire artistique : qualité et inventivité des productions plastiques		Epreuve de pratique artistique et dossier artistique	Important
Savoir-être	Ouverture au monde : richesse des préoccupations et des questionnements		Entretien avec un jury, épreuve écrite	Essentiel
	Curiosité intellectuelle		Entretien avec un jury, dossier artistique et épreuve écrite	Essentiel
	Autonomie		Entretien avec un jury	Essentiel
	Capacité à s'investir		Entretien avec le jury	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour suivre des études artistiques		Entretien avec un jury	Essentiel
	Cohérence du projet		Entretien avec un jury	Important
	Adéquation du projet aux débouchés de la formation		Entretien avec un jury	Important

	Connaissance des débouchés de la formation	Entretien avec un jury	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt et curiosité pour la création contemporaine dans toute sa diversité	Entretien avec un jury, dossier artistique, épreuve écrite	Important

Signature :

Inge Linder-Gaillard,
Directeur de l'établissement BEAUX-ARTS DE
MARSEILLE